

ANNEXE N° 2 : NUMÉRO D'INSCRIPTION AU RÉPERTOIRE DES PERSONNES PHYSIQUES (NIR)

Composante	Nombre de caractères	Valeur	Remarques
Sexe	1 (9)	1,2	1 : homme 2 : femme
Année de naissance	2 (9)	00,99	Deux derniers caractères de l'année de naissance
Mois de naissance	2 (9)	00, 01,12,20 à 42, 50 et suivantes	Les valeurs autres que 01 à 12 sont utilisées en cas d'état civil défaillant
Lieu de naissance	5 (X)	Voir code officiel géographique de l'INSEE	<u>Métropole</u> : département et commune <u>Outre-mer</u> : 97 ou 98 selon le statut de la collectivité et commune <u>Étranger</u> : 99 et pays de naissance
Numéro d'ordre	3 (X)	001 à 999	Rang d'inscription au répertoire des personnes physiques de l'INSEE. Cette zone est alphanumérique pour les NIR provisoires

MOIS DE NAISSANCE :

Outre les valeurs 01 à 12 il peut prendre les valeurs suivantes :

- 00, de 20 à 30, ou 50, 51, etc, pour les personnes dont le mois de naissance est inconnu ;
- 31 à 42 (janvier à décembre) pour les personnes nées en métropole ou dans une collectivité d'outre-mer inscrites au répertoire au vu d'une pièce ne comprenant pas la totalité des éléments de l'état civil mais précisant le mois de naissance.

LIEU DE NAISSANCE :

PERSONNES NÉES EN MÉTROPOLÉ :

- département de naissance : de 01 à 96, 2A et 2B
- commune de naissance dans le département : de 001 à 999

Certains numéros de commune sont réservés :

- 990 pour les pupilles de l'État ;
- 999 pour les personnes dont le lieu précis de naissance n'est pas connu.

Par ailleurs, il existe des numéros de commune dits d'extension lorsque plus de 999 personnes du même sexe sont nées dans le même lieu, le même mois de la même année. Exemples :

Paris 14ème arrondissement : code principal : 75114, code d'extension : 75214

Lyon : code principal 69123, codes d'extension 69381 à 69389

PERSONNES NÉES DANS LES COM :

Collectivité de naissance : 97 ou 98 selon le statut de la collectivité

Les 3 caractères suivants :

- un caractère identifiant la collectivité de code 97

- 1 - Guadeloupe
- 2 - Martinique
- 3 - Guyane
- 4 - La Réunion
- 5 - Saint-Pierre et Miquelon
- 6 - Mayotte
- 7 - Saint-Barthélemy
- 8 - Saint-Martin

- un caractère identifiant la collectivité de code 98

- 4 - Terres australes et antarctiques françaises
- 6 - Wallis-et-Futuna
- 7 - Polynésie française
- 8 - Nouvelle-Calédonie

Commune de naissance : de 01 à 99.

PERSONNES NÉES A L'ÉTRANGER :

Étranger : 99

Continent de naissance :

- 1 - Europe
- 2 - Asie
- 3 - Afrique
- 4 - Amérique
- 5 - Océanie

Pays de naissance : 01 à 99

Une maintenance mise en œuvre en 2021 reprend également les contrôles sur le lieu de naissance portés par la norme déclarative NEODES.

NUMÉRO D'ORDRE

Il s'agit du rang de naissance des personnes du même sexe nées dans le même lieu, le même mois de la même année. Il prend les valeurs 001 à 999.

La maintenance précitée interdit la prise en charge sous un NIR provisoire porteur d'un numéro d'ordre alphanumérique pour les agents dont la codification du lieu de naissance est inférieure à 98000.

Le décret n° 2019-341 du 19 avril 2019 relatif à la mise en œuvre de traitements comportant l'usage du numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques (NIR) ou nécessitant la consultation de ce répertoire recense de manière exhaustive l'ensemble des utilisations possibles de cette donnée personnelle pour chaque secteur d'activité (protection sociale, santé, logement, travail, justice, financier, fiscal et douanier, statistique publique et recensement, éducation).